

REPORTAGE

ESAT APF 51, UN NOUVEAU VISAGE



L'APF sur le département de la Marne c'est une délégation départementale, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), un Établissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) et une Entreprise Adaptée (EA).

Depuis janvier 2013, l'ESAT de l'APF de Reims a déménagé l'atelier de production dans de nouveaux locaux qui ont été construits à côté du site. La délégation APF de la Marne a profité de ce changement pour dédier un article à l'ESAT APF de Reims et aux transformations récentes qu'ont connues les personnes qui y travaillent.

A cet effet, nos reporters amateurs, Chantal et Rachel, se sont rendues sur place et ont choisi d'interviewer le directeur, Franck LEDOUX, un moniteur d'atelier et deux usagers afin de vous proposer un article paru dans le ZOOM du dernier trimestre 2013. Faute de place et pour ne pas ennuyer le lecteur cet article était une très courte synthèse de tous les éléments recueillis pendant nos recherches.

Nous vous proposons ici un dossier un peu plus fourni mais qui ne prétend pas être exhaustif. Le document est également consultable sur demande à la Délégation APF de la Marne ainsi que les entretiens retranscrits .



La Délégation APF de la Marne remercie chaleureusement les informateurs et toutes les personnes qui ont rendu possible la réalisation du reportage et de ce document.

L'ESAT APF 51 - Présentation

L'ESAT APF 51 situé aujourd'hui sur l'Actipôle de la Neuville est issu des Ateliers protégés créés en 1954. Son entrée administrative se situe au 4 rue Jacques Murgier mais désormais les usagers accèdent au nouveau bâtiment de production par l'entrée rue Margot.



Bâtiment d'origine de l'ESAT
Entrée administrative, magasins
4 rue J. Murgier



Nouveau Bâtiment pour l'ESAT
Atelier de production
Et administration
Entrée réservée aux travailleurs,
rue Margot



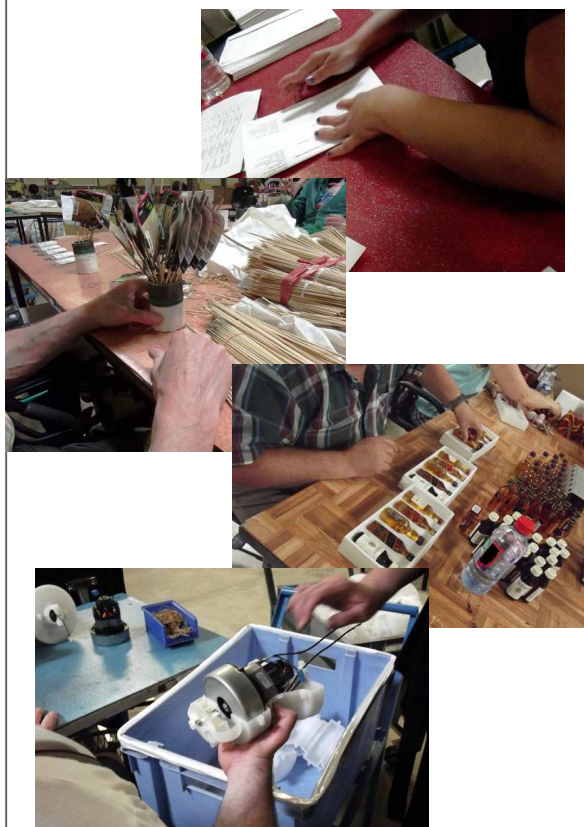
Définition :

« Les Esat, anciennement centres d'aides par le travail (CAT), permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire. L'orientation en Esat, décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. L'Esat n'est pas une entreprise mais une structure offrant aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. »
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1654.xhtml>

Les effectifs :

L'ESAT APF 51 compte actuellement 18 salariés dont un directeur, un adjoint à la direction, un commercial, un éducateur spécialisé, une conseillère en Economie Sociale et Familiale, et un psychologue à temps partiel, une équipe d'encadrants pour les ateliers, un magasinier et du personnel administratif.

96 usagers sont accueillis dans l'établissement pour 84 équivalents temps plein. Certains sont donc à temps partiel.



Les missions :

L'ESAT APF 51 permet aux personnes handicapées qu'il accueille d'apprendre à travailler à leur rythme, de développer leurs compétences et leur estime de soi. Pour cela l'ESAT propose à des entreprises et des collectivités de réaliser certaines activités ou prestations variées pour leur compte. Ces activités sont alors le support aux missions principales de l'ESAT qui est de mettre en place un accompagnement socio-éducatif et médico-social, individualisé et personnalisé auprès des usagers.

Les exemples de prestations effectuées par les travailleurs de l'ESAT sont nombreux :

la mise sous pli, la réalisation d'échantillons (de revêtement de sol pour la société Forbo Sarlino), du conditionnement d'échantillons variés (Floralies Garden ou des maisons de Champagne), la monte de moteurs d'aspirateurs à cendres pour Amphora, la préparation de commande (pour le groupe Kholer), etc. Des équipes interviennent aussi pour des prestations sur site comme par exemple chez MacCain à Matougues, chez Taittinger ou chez Delpharm à Reims.

Petite rétrospective

1954 : création des premiers Ateliers Protégés de l'APF en France, alors rue du Barbâtre à Reims

1982 : l'établissement est divisé en deux structures avec l'Atelier Protégé et le C.A.T. qui s'installe rue Saint Exupéry

1993 : installation de l'ESAT APF, 4 rue Jacques Murgier, sur l'Actipôle de la Neuville

1994 : ouverture d'une antenne à Châlons-en-Champagne

2005 : avec la **loi 2005-102** du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées **le Centre d'Aide par le Travail (CAT) devient ESAT.**

Fin 2011 : la construction d'un nouveau bâtiment de l'ESAT APF est engagée. Il est destiné à accueillir les ateliers de production et les espaces de détente des usagers ainsi que les bureaux d'une partie des salariés.

Octobre 2012 : fermeture de l'ESAT APF de Châlons-en-Champagne et regroupement des 2 sites sur Reims. Certains usagers de l'ESAT de Châlons-en-Champagne viennent travailler sur Reims.

Décembre 2012 : l'ESAT APF de Reims déménage l'atelier de production dans les nouveaux locaux.

Janvier 2013 : usagers et encadrants investissent le nouveau bâtiment.

RELOCALISATION DE L'ATELIER DE PRODUCTION

Agrandissement du site de Reims

Lire en annexe :

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR, M. Franck LEDOUX

ENTRETIEN AVEC UN MONITEUR D'ATELIER

ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR-USAGER A L'ESAT de REIMS depuis 2009

ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR USAGER VENU DU SITE DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

POURQUOI RELOCALISER L'ATELIER DE PRODUCTION DE L'ESAT SUR UN NOUVEAU BATIMENT A REIMS ?

Différentes raisons sont à l'origine d'une telle décision et cela ne s'est pas fait du jour au lendemain.

Une des raisons principales se résume dans les mauvaises conditions de travail que rencontraient les usagers mais aussi les salariés : problèmes de régulation thermique, conditions de sécurité insatisfaisantes et inconfort sur les postes liées à l'exiguïté des locaux (Reims), locaux inadaptés à de la production (Châlons-en-Champagne).

A cela, s'ajoutait l'environnement direct, également inadapté, tel que les vestiaires ou les toilettes et enfin, de façon moindre, la difficulté de proposer un accompagnement de qualité équitable entre les usagers de Reims et de Châlons-en-Champagne.

Les entretiens réalisés auprès de quelques personnes du site illustrent bien le propos.

Exemple d'un usager : *« Dans les anciens locaux, c'était pas terrible. On était obligé d'aménager dans la salle de détente un coin vestiaire pour les fauteuils parce que dans nos anciens vestiaires, on n'avait pas de place du tout. »*

DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE A REIMS, LE REGROUPEMENT DE 2 SITES DE PRODUCTION

Pendant ce temps, à Chalons une quinzaine d'usagers travaillent dans des locaux qui ne correspondent plus à de bonnes conditions de travail. Ils travaillent pour différents clients dont les établissements Lapeyre; font de la destruction de documents papiers dans des locaux assez vastes et difficiles à chauffer.

L'annonce préparée de la fermeture de l'antenne amène certains usagers à faire valoir leur droit à la retraite, d'autres pour des raisons de santé choisissent de quitter l'ESAT ; et d'autres, enfin, intègrent le site de Reims.

Des décisions pas toujours faciles à prendre et qui impliquent, de la part de l'équipe encadrante, la mise en place d'un accompagnement spécifique et adapté à chaque usager, à chaque décision.

Pour ceux qui choisissent de continuer l'aventure sur Reims, ils découvrent les contraintes que peut rencontrer tout travailleur : la distance et le transport. C'est ainsi une occasion pour apprendre à s'adapter à de nouvelles situations, à prendre seul les transports, pour découvrir un nouvel environnement, de nouveaux collègues et de nouvelles activités.



Janvier 2012



Mars 2012



Mai 2012



Juin 2012



Juillet 2012 ?

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT

La construction du bâtiment a été financée par la Société Civile Immobilière RBPC pour l'activité de production de l'ESAT APF 51 mais aussi des bureaux administratifs et des vestiaires et sanitaires pour les salariés et travailleurs, une salle de réunion, une salle de détente. L'ESAT a signé avec cette SCI un bail de location.

Le premier coup de pioche est donné en janvier 2012, à l'automne de la même année le bâtiment était fini, prêt à être investi.

Avec le personnel encadrant, les usagers ont observé et photographié régulièrement les travaux, du premier coup de scie dans le goudron à l'habillage du bâtiment.

Le nouveau local héberge l'atelier de production. Il dispose également de vestiaires spacieux, adaptés et équipés de douches, de toilettes accessibles et plus nombreuses, d'un espace détente donnant sur une terrasse qui reste à aménager, d'un bureau pour le Conseil de la Vie Sociale, de bureaux pour le personnel encadrant, d'un bureau pour la secrétaire et le gestionnaire de production, d'une grande salle de réunion climatisée et d'un grand parking réservé aux usagers et salariés ainsi qu'aux transports adaptés.

Le nouveau bâtiment, **en juillet 2013**, photographié par les reporters de la délégation APF Marne.

A gauche : La terrasse permettant aux usagers de prendre l'air pendant les pauses.

A droite : l'arrière du local et la porte utilisée pour la circulation des transpalettes.



QUELS CHANGEMENTS DEPUIS LA RELOCALISATION DE L'ATELIERS DE PRODUCTION DANS LE NOUVEAU BATIMENT REMOIS?

Le nouveau bâtiment dont dispose l'ESAT APF 51 permet désormais d'offrir des prestations conformes aux exigences du droit du travail. Il a surtout grandement amélioré le confort et les conditions de travail de chacun.

En effet, le température à l'intérieur de l'atelier est désormais correctement régulée. Une salle climatisée et lumineuse, donnant accès à une terrasse, permet d'accueillir les travailleurs qui souffriraient de la chaleur. Les chaînes de production sont installées sur un espace beaucoup plus spacieux, permettant ainsi de sécuriser les déplacements des usagers par rapport au circuit des transports de marchandises. Les encadrants ont pu réorganiser les postes afin d'offrir de meilleures conditions de travail et par effet ricochet améliorer l'efficacité de certaines chaînes de production.

Un usager :

« Où je travaille, le poste est mieux aménagé, je travaille sur les moteurs (des aspirateurs). Avant on était en carré, on tournait autour, c'était des allers et venues en permanence avec des servantes, tandis que là il n'y a qu'une personne qui charge pour tout le monde. On est en ligne, et ça va plus vite. Et il y a deux contrôles tandis qu'avant il y n'y en avait qu'un. »

Un moniteur d'atelier :

« les usagers n'ont pas la chaleur qu'ils avaient de l'autre côté. Quand on a des travaux vraiment minutieux, on peut les mettre en salle climatisée, ça leur plaît aussi. »
« Avant, dans l'autre atelier, on était vraiment serré, on ne pouvait pas bouger avec les palettes, c'était vraiment dangereux, il n'y avait pas de sécurité. (...) Depuis qu'on a déménagé ici, on a vraiment plus de place et on travaille mieux. On peut installer les postes comme on veut, suivant les travaux qu'il y a à faire. »

Les moniteurs d'atelier ont des bureaux vitrés qui leur permet d'effectuer le suivi administratif plus sereinement tout en pouvant piloter la production. Certains travailleurs regrettent le temps où les moniteurs étaient installés parmi eux près de leurs postes, trouvant l'ambiance parfois moins conviviale, mais ils sont compréhensifs.

Un moniteur d'atelier :

« Depuis qu'on a les bureaux, on est plus tranquille pour travailler sur les dossiers. Quand ils viennent, ils frappent et ils attendent alors qu'avant autour du bureau y avait parfois 4 ou 5 usagers qui venaient nous voir pour une chose ou une autre, ils réclamaient tous en même temps. »

Un travailleur-usager :

« C'est mieux dans un sens et moins bien de l'autre car de l'autre côté il n'y avait pas le bureau des moniteurs. C'est vrai que les encadrants peuvent faire leurs rapports dans le calme tandis que là-haut, c'était dans le bruit de l'atelier. Mais nous, on a trouvé un changement car depuis qu'ils sont dans leur bureau, ils ne viennent plus nous voir, on rigole plus comme avant. »



Les anciens locaux servent désormais de magasin avec un stockage rationnel et organisé facilitant le travail des magasiniers.

Une partie est dédiée au rangement des plaques de revêtement de sol pour la réalisation des échantillons pour la société Forbo Sarlino.

Un moniteur :

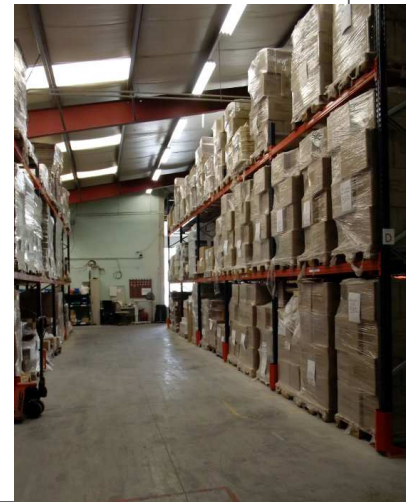
« Depuis que l'ancien bâtiment nous sert de zone de stockage, c'est bien rangé, par catégorie. Avant, c'était pas du stockage, c'était, en parlant poliment, un bordel. Le magasinier, ça lui a changé d'avoir son nouveau magasin ».

Cela a permis de développer une activité : la préparation de commandes.

Le Directeur :

« Nous avons donc transformé l'ancien atelier de Reims en magasin, en zone de stockage. Nous avons donc fait dans le même temps émerger un métier, le métier de préparateur de commande. Pour les personnes qui viennent au titre d'usager, c'est une activité qui n'existait pas. »

La nouvelle configuration de l'ESAT contribue ainsi également au développement de l'activité de l'établissement.



CONCLUSION

Le nouveau bâtiment étant opérationnel depuis peu plusieurs finitions sont encore nécessaires. Il est par exemple prévu d'aménager la signalétique pour la circulation des flux et des personnes entre les deux bâtiments afin de sécuriser le déplacement des piétons, le seuil de certaines portes nécessite aussi quelques modifications et les toilettes ont encore besoin de quelques aménagements, etc.

De nouvelles activités vont encore pouvoir émerger prochainement offrant de nouveaux champs de compétences aux usagers.

Le directeur :

« Nous allons proposer une prestation que nous effectuons à Châlons-en-Champagne, c'est la destruction de documents. Nous allons bientôt intégrer une nouvelle chaîne avec un mobilier, un tapis roulant pour créer des postes de travail. Ils seront accompagnés de fiches précises d'activités sur lesquelles les personnes vont pouvoir s'exprimer professionnellement et voir qu'elles progressent en fonction de l'action qui est menée pour elle et par toute l'équipe d'encadrants».

Le Directeur et son équipe, en plein chantier sur le nouveau projet d'établissement, comptent sur ces changements récents pour mieux faire rayonner l'ESAT APF 51 sur son territoire socio-économique : le Parc d'activités de l'Actipôle La Neuville - Reims et sa couronne. Ceci afin de continuer de proposer aux usagers des activités variées et intéressantes, leur permettant d'exprimer leur potentiel.